

Conseil communal Décisions prises le 7 décembre

- Acceptation du Préavis N° 41/2023 concernant une demande de crédit de CHF 33'000.—TTC destiné au changement d'éclairage du terrain de football (B) et au contrôle de la stabilité des 6 mâts
- Acceptation du Préavis N° 46/2023 – Budget 2024
- Acceptation du Préavis N° 47/2023 concernant une demande de crédit de CHF 51'500.—TTC pour la rénovation de l'appartement communal situé au 1^{er} étage de la maison Gotique, place du Village 3
- Acceptation du Préavis N° 48/2023 concernant une demande de financement d'un montant de CHF 2'100'000.— TTC destiné à la rénovation de deux bâtiments et la création de quatre logements et d'une surface commerciale sur la parcelle 19 de Genolier.

Cette dernière séance annuelle a été suivie par la traditionnelle « Fondue du Conseil ».

Buvette «La Genolière»

La buvette, située à côté des pistes de ski de fond «La Givraine-Marchairuz», a ouvert ses portes le 4 novembre. Ouverte tous les jours (sauf le dimanche soir) jusqu'à mi-avril – de 10h30 à 16h et le soir sur réservation, ses tenanciers vous proposent des mets régionaux et suisses pour une pause gourmande au cœur du Jura vaudois.
Réservation : 079 418 82 46



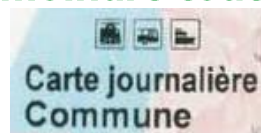
Contrôles radar

Septembre :
Route du Muids :
631 véhicules contrôlés
– 60 véhicules dénoncés

Route de Duillier :
265 véhicules contrôlés
– 2 véhicules dénoncés

Octobre :
Route de Duillier :
276 véhicules contrôlés
– 14 véhicules dénoncés

Un voyage à moindre coût



Jusqu'au 30 janvier 2024, la Commune dispose de 2 cartes par jour au prix unitaire de CHF 45.-. Disponibilité : www.genolier.ch ou 022 366 86 30.

Carte dégriffée Commune
A dater du 1^{er} février 2024, une nouvelle offre CFF contingentée verra le jour dans différentes communes. A Genolier, elle sera réservée exclusivement à ses habitants. Pour plus de détails www.genolier.ch

NUMERO 5

Décembre 2023

A agender

Dimanche 7 janvier

Apéritif du Nouvel-An
Place du Village 5 dès 17h

Samedi 13 janvier

Brûle-sapin
Caserne des pompiers en
fin de matinée

Samedi 9 mars

Carnaval de 13h30 à 18h30

Samedi 13 avril

Loto Prestige FCGB
19h – 23h



Naissances

Correctif :

Enola Boschetti
née le 9 juillet

Bienvenue à :

Giorgia Angela Depalmas
née le 14 septembre

Soan Daujat,
né le 22 novembre

Vœux 2024

Chères concitoyennes, chers concitoyens de Genolier,
En cette période empreinte de chaleur humaine et de partage, je m'adresse à vous avec une profonde gratitude et un immense plaisir. Les lumières scintillantes de Noël illuminent notre village et nos cœurs, créant une atmosphère chaleureuse et réconfortante.

En ces fêtes de fin d'année, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous des moments empreints de bonheur, de sérénité et d'amour auprès de vos proches. Que l'éclat des étoiles dans le ciel nocturne de Genolier reflète la brillance de vos vies et que chaque instant soit porteur de joie et d'harmonie.

Que l'année 2024 soit pour vous une page blanche où s'écriront de nouveaux chapitres de succès, de rencontres et d'épanouissement. Pussions-nous continuer à avancer main dans la main, construisant ensemble un avenir où prospérité, santé et bonheur sont les maîtres mots.

Au nom de l'ensemble de la Municipalité, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour un joyeux Noël et une nouvelle année 2024 exceptionnelle. Que cette période festive soit porteuse d'espoir, de douceur et de réalisations pour notre belle commune.

Bien à vous

André Darmon, Syndic

CommuneApp

Rejoignez les 504 utilisateurs

App Store

Google Play



Fête du Sapin Dimanche 3 décembre

Deuxième année, deuxième succès ! Une météo magnifique, des nouveautés et des traditions. Un grand merci aux organisatrices-teurs ainsi qu'à toutes les personnes qui ont fait que cette fête fût belle.



Beaucoup de monde au centre du village grâce à la fermeture d'un accès



De quoi se remplir l'estomac

Noël des Aîné(e)s

Le 6 décembre

Nouvelle grande réussite. 92 personnes étaient présentes à cet événement et 120 élèves de 7P et 8P ont contribué à égayer l'avant-repas en interprétant de magnifiques chants. Qu'ils soient remerciés ici.

Un très grand merci également va à l'équipe de cuisine – M. Claude Besnard et son équipe, ainsi qu'à notre personnel communal sans qui les manifestations seraient bien différentes.



Horaires de fin d'année

Auberge Aux Trois Tilleuls

Fermé du 24 décembre au 8 janvier.
Réouverture 9 janvier.

Café Restau- rant Les 3 Suisses

Fermé du 24 décembre au 2 janvier.
Réouverture 3 janvier.

Boucherie Prélaz

Samedi 23 décembre 7h-14h30, dimanche 24 7h-12h15, Fermé les 25, 26, 27.
Fermé le 31 décembre, les 12, 2 et 3 janvier.

Self-service Bolay-Charolay

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h et dimanche de 8h à 17h.

Buvette La Genolière

Selon les horaires inscrits en page 4.

Boulangerie- Epicerie

Fermé les 24, 25, 26, 31 décembre et les 1 et 2 janvier.
Autres jours, selon horaires habituels.

Pharmacie

Ouverture aux horaires habituels, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et samedi de 8h30 à 12h30, sauf le 25 décembre, le 1^{er} et le 2 janvier.

Kiosque aux fleurs

Ouvert du 20 au 22 décembre de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30, le 23 de 10h à 17h30, le 24 de 9h à 13h30 et le 25 de 9h30 à 12h.

Place de parc exté- rieure



La Commune loue, à partir du 1^{er} janvier 2024, au chemin de la Brégentenaz, une place de parc extérieure; CHF 60.--/mois. Renseignement : 022 366 86 30

Poste mobile

Au centre du village, le matin du vendredi 5 janvier

Commune Horaires :



Administration

Fermé du 22 décembre à 12h au 2 janvier.
Réouverture le mercredi 3 janvier à 13h30.

Centre de tri

Samedi 23 décembre : ouvert de 9h à 12h
Mardi 26 décembre : ouvert de 16h à 19h
Samedi 30 décembre : ouvert de 9h à 12h
Mardi 2 janvier : fermé

Centrale des solidarités En cas de difficultés dans votre quotidien, appelez la hotline au 0800 30 30 38

La hotline Centrale des solidarités s'adresse à tous les habitant.e.s du canton de Vaud. Elle offre de l'écoute et des réponses à des questions très diverses liées par exemple à des situations de précarité financière et de dettes, de violence conjugale, de difficultés administratives ou d'isolement. Elle donne aussi des informations plus générales sur les prestations sociales et sanitaires existantes dans le canton de Vaud.

Selon votre demande, des professionnels vous accompagnent par téléphone ou par email et vous mettent en relation avec les aides et services adéquats. L'appel est gratuit et confidentiel. Les répondant.e.s peuvent également aider à prévenir des situations de précarité ou leur dégradation.

Les répondant.e.s de la hotline sont des professionnel.le.s du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Hotline Centrale des solidarités : du lundi au vendredi 9h - 12h30, 13h30 - 17h30
tél. 0800 30 30 38 ou centralesolidarites@avasad.ch
www.vd.ch/centrale-solidarites